

# Sahraouis en Espagne : le vécu d'un troisième exil

*GOMEZ MARTIN Carmen*  
Doctorante à l'EHESS  
[gomez.martin.carmen@gmail.com](mailto:gomez.martin.carmen@gmail.com)

## **Résumé :**

La conception des espaces migratoires autant que des lieux fixes du point de vue du vécu et de la signification rend difficile l'étude des phénomènes migratoires. Afin de démontrer la nécessité d'étudier ces espaces avec un regard plus ouvert et polysémique, ainsi que la difficulté d'enserrer certaines expériences migratoires dans les théories classiques, je me suis penché sur l'analyse d'un cas d'étude particulier et, à ce jour, pas encore abordé : la migration des Sahraouis en Espagne.

L'évolution qui a caractérisé les modèles d'interprétation des migrations s'est vue accompagnée d'une transformation dans la conception des espaces où celles-ci se déploient. Les théories migratoires classiques n'ont pas toujours su établir la connexion entre espaces d'origine et d'installation, donnant plus d'importance à un des deux. C'est principalement à partir des études de Portes (1994) que se produit la liaison définitive entre ces deux espaces, par le biais du développement du concept de transnationalisme. Cette conception permet de dépasser l'idée de la migration ancrée sur des points fixes, en faisant de celle-ci un phénomène beaucoup plus complexe dans sa dimension spatiale. En effet, cette idée se trouve à la base des théories considérées comme les plus pertinentes de nos jours, à savoir les approches qui font référence au transnationalisme, aux réseaux sociaux, à la circularité migratoire et aux diasporas.

A partir d'un travail de terrain de six mois réalisé en Espagne, je suis parvenue à éclaircir certaines des dynamiques sur lesquelles s'appuie la migration des populations sahraouies dans ce pays, celles-ci ayant des répercussions dans la façon de concevoir l'espace migratoire dans lequel se circonscrit cette migration. Dans ce texte, je me suis centrée principalement sur trois caractéristiques de l'immigration sahraouie. J'ai accompli, tout d'abord, une analyse contextuelle, celle-ci permettant d'expliquer pourquoi leur migration en Espagne a été vécue comme un deuxième exil, voire pour certains Sahraouis comme un troisième exil. Dans un second temps j'ai distingué l'existence de plusieurs migrations avec une historicité différente à l'intérieur de la population sahraouie. En troisième lieu, j'ai analysé les rapports que celle-ci entretient avec son territoire d'origine et l'idée du retour à une terre que deux générations de Sahraouis n'ont jamais connue. Ces trois caractéristiques

m'ont finalement amené à un quatrième point récapitulatif dans lequel j'ai insisté sur le rapport espace/circularité de mouvements, très prégnant dans le cas de cette migration.

### *1. La migration en Espagne, l'exil d'un exil*

La problématique sahraouie est le produit d'un processus de décolonisation non résolu par l'ancienne puissance colonisatrice (l'Espagne) et l'ultérieure occupation, en 1975, du territoire du Sahara Occidental par le Maroc et la Mauritanie. Ce dernier événement déclenche une guerre de seize ans entre l'armée marocaine et le Front Polisario<sup>1</sup> (dans laquelle participe également la Mauritanie jusqu'à 1979). Pendant les premiers mois de l'occupation les attaques contre la population civile obligent des milliers de sahraouis à fuir vers la région frontalière de Tindouf (Algérie), où quatre camps de réfugiés, en principe temporaires, sont mis en place pour assurer la protection de cette population<sup>2</sup>. Cet exil marque certainement l'histoire contemporaine des Sahraouis, ainsi que leur postérieure expérience migratoire en Espagne, celle-ci étant vécue comme un deuxième, voire un troisième exil pour certains d'entre eux.

En 1991, le Maroc et le Front Polisario signent, sous la supervision de l'ONU et l'Union Africaine (UA), un cessez-le-feu et un accord de paix. Ces engagements ouvrant la porte à la réalisation du référendum d'autodétermination tant de fois réclamé par les Sahraouis. Pourtant, la date fixée pour sa mise en place (janvier 1992), fut reportée sans cesse, comme conséquence des désaccords exprimés par les deux parties sur le corps électoral qui devait participer à un tel processus et sur les modalités du référendum. Durant cette période d'attente la population sahraouie voit s'évanouir les chances d'une possible résolution du conflit dans un délai court. Le désespoir et la sensation d'être piégé dans les camps de réfugiés se fait prégnante, notamment chez les jeunes sahraouis qui voyaient très compromis leur futur à l'intérieur des camps<sup>3</sup>.

Les premières migrations se déclenchent, par conséquent, à partir de 1996-1997. Les Sahraouis se refusent cependant à se qualifier en tant qu'immigrants, car pour eux l'immigration en Espagne suppose en réalité un deuxième, voire un troisième exil. Depuis ce

---

<sup>1</sup> Mouvement de libération nationale sahraouie. Le Front populaire de libération de Saguía el Hamra et Río de Oro est constitué en 1973.

<sup>2</sup> Il existe quatre camps dénommés administrativement wilayas (provinces): Laâyoune, Smara, Dakhla et Aoussert, qui prennent les noms des principales villes du Sahara Occidental. Chaque wilaya est divisée en daïras (municipalités) qui portent aussi les noms des lieux emblématiques du Sahara Occidental. Chaque daïra se divise à son tour en quartiers (hayys). Il existe également un « micro-camp » qui a surgi au cours des dernières années autour d'un des principales écoles sahraouies de femmes (le 27 Février). Finalement, les camps sont complétés avec le centre administratif de Rabuni.

<sup>3</sup> Pour avoir plus d'information sur la question du conflit sahraoui, voir Mohsen-Finan, 1997.

regard il est possible de distinguer des Sahraouis qui ont vécu l'exode vers les camps de réfugiés, et après un deuxième déplacement vers l'Espagne ; mais aussi des Sahraouis qui ont compris leur voyage en Europe, et notamment en Espagne, comme un troisième exil. Je fais référence notamment à la dénommée « première génération Polisario », c'est-à-dire aux enfants sahraouis qu'à partir des années 1980 ont été envoyés par le Front Polisario, hors des camps de réfugiés, pour réaliser leurs études à Cuba, en Algérie, en Lybie et dans plusieurs pays de l'Europe de l'Est, à l'époque, sous l'influence socialiste. Ces enfants ont été contraints de vivre un deuxième exil, cette fois-ci entendu comme nécessaire par les autorités sahraouies qui voulaient former les générations censées construire et diriger le futur Etat sahraoui après la guerre. La période d'étude, qui dépasse parfois les dix-douze ans, opère un fort déracinement parmi ces jeunes. Un déracinement qu'ils ressentent particulièrement lorsqu'ils retournent aux camps de réfugiés, transformés en jeunes adultes et avec un manque évident de repères en ce qui concerne la culture et les formes de vie de la société sahraouie. Des années plus tard, ceux-ci vont jouer un rôle fondamental dans le déclenchement de la migration en Espagne, considérée leur troisième exil.

Il est cependant possible de penser le cas sahraoui comme un triple exil du point de vue symbolique. En effet, dans la migration sahraouie (au moins dans le cas de ceux qui proviennent des camps) on n'est pas exactement dans l'« entre deux » exprimé par le concept de « double absence » d'Abdelmalek Sayad (1999). La sensation de non appartenance à aucun espace se renforce du côté sahraoui puisque, d'abord, leur terre d'origine a été perdue (ce sont deux générations de Sahraouis qui ne la connaissent pas) ; ensuite, le lieu de sortie est représenté par un camp de réfugié, ancré dans la longue durée, mais considéré pour autant comme un espace intermédiaire et donc éphémère ; et finalement, ils s'installent dans un pays (l'Espagne) qui n'est pas le leur. Ainsi, depuis ce point de vue il pourrait se parler d'un triple exil ou d'une triple absence, car ils ne sont pas d'ici ni d'ailleurs, mais ils entreprennent en plus le chemin de la migration depuis un espace tiers qui ne leurs appartient pas. La migration ne fait qu'élargir la présence des sahraouis vers un nouvel espace de subsistance. L'Espagne n'est pas considérée, par conséquent, comme un espace d'installation définitif, mais tout simplement comme une nouvelle épreuve, une étape intermédiaire et non définitive, même si elle peut durer de longues années, dans le voyage qui les amènera tôt ou tard de retour au Sahara Occidental.

## ***2. Plusieurs espaces reliés, plusieurs migrations***

Jusqu'alors j'ai décrit la migration sahraouie comme un tout unifié, pourtant le scénario se présente beaucoup plus éclaté. Il n'y a pas une, mais plusieurs migrations avec des historicités différentes à l'intérieur de la diaspora sahraouie. On peut ainsi repérer celle ayant comme point de départ les camps de réfugiés à Tindouf (la plus large), celle de la zone nord de la Mauritanie (la plus faible) et celle originaire des « territoires occupés » du Sahara Occidental (qui a pris de l'ampleur après 2005). Si on parle de plusieurs migrations c'est parce qu'il existe, on l'a vu tout à l'heure, plusieurs espaces de sortie, plusieurs espaces intermédiaires (Mauritanie, camps de réfugiés, Algérie) et plusieurs espaces d'installation (Espagne, autres pays européens, autres pays maghrébins). Un même espace peut donc détenir plusieurs significations selon les diverses expériences migratoires. Mais plus intéressant encore, en se trouvant étroitement reliés ces trois types d'espaces permettent la formation de flux de population en constante circularité. Ce scénario rend donc difficile la définition des espaces migratoires en tant que lieux fixes.

En dépit de l'importance de la migration provenant de la zone nord de la Mauritanie, je vais cependant me contenter de décrire et de mettre en relation les deux migrations les plus larges, celles des camps de réfugiés et des territoires occupés.

La population sahraouie qui reste sous l'occupation marocaine subit une politique d'enfermement intra et extraterritoriale pendant de longues années, leur mobilité étant restreinte aux villes habituelles de résidence. Cette politique commence à changer au début du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment à partir du déclenchement de l'« Intifada » sahraouie en mai 2005. Les manifestations pacifiques qui se succèdent depuis cette époque sont composées principalement par de jeunes sahraouis. La répression massive qui débute après le commencement de manifestations pousse des dizaines de ces jeunes à sortir du territoire. Comme l'Association Sahraouie des Victimes des Violences Graves des Droits de l'Homme commises par l'Etat de Maroc (ASVDH) l'a maintes fois dénoncé, ce sont les propres autorités policières marocaines qui ont encouragé la sortie des sahraouis à travers des embarcations de fortune, les fameuses « pateras ».

Cette seconde migration se différencie de la migration provenant des camps presque sur tous les points. En ce qui concerne les motifs du départ, pour les Sahraouis originaires du Sahara Occidental les causes sont davantage politiques, liées à une situation de violence et de forte répression. Les Sahraouis des camps bénéficient par contre des libertés politiques sous le gouvernement du Front Polisario, mais leur migration est l'issue d'une situation accablante de

manque de ressources essentiels. La façon d'envisager le voyage et les voies empruntées sont aussi diverses. Pour le premier groupe le voyage est, en général, plus désespéré et dangereux, la « patera » étant le moyen de transport le plus emprunté pour essayer de gagner les côtes des Iles Canaries. Cela conditionne leur situation juridique en Espagne caractérisée par l'irrégularité. Pour les Sahraouis de Tindouf la situation est bien différente. Les sorties des camps sont totalement contrôlées par le Front Polisario. Par contre, c'est le réseau de familiers ou des amitiés installé en Espagne qui paye le voyage en avion depuis l'Algérie<sup>4</sup>.

La situation est également plus aisée pour les Sahraouis des camps en ce qui concerne l'installation et l'intégration dans le pays d'accueil. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux ont pu récupérer la nationalité espagnole grâce à la possession des anciens documents coloniaux : Pièce d'identité d'eux ou de leurs parents, livres de famille *etc.*, La nationalité leur permet de bénéficier des droits de citoyen à part entière que la République arabe sahraouie démocratique (RASD)<sup>5</sup> n'a pas pu leur octroyer jusqu'alors dû au manque d'un Etat Sahraoui de facto. De plus, ils connaissent mieux la culture espagnole et un pourcentage très haut de la population maîtrise parfaitement le castillan. Que ce soit parce qu'ils ont étudié à Cuba, par les relations constantes avec les organisations humanitaires et de coopération espagnoles présentes dans les camps, ou les voyages d'été en Espagne pour les enfants sahraouis dans le cadre du programme « Vacances en paix », le contact direct avec la société et la culture espagnole n'a jamais cessé d'exister. Par contre, cette relation étroite n'existe pas avec l'autre groupe. L'entrée du Maroc dans le Sahara en 1975 et les politiques mises en place pour assimiler la population coupent radicalement les liens avec l'ancienne métropole. Cette situation jointe à leur condition, en générale, d'irrégularité en Espagne rend difficile leur installation et leur intégration.

Il convient de signaler finalement que dans le cas de cette double migration sahraouie on est en face d'une situation paradoxale. En effet, le pays qui trente-trois ans auparavant a causé leur séparation (l'Espagne), est désormais l'espace territorial qui permet leur rencontre, celle-ci étant particulièrement conflictuelle entre les deux populations sahraouies. Trois

---

<sup>4</sup> Depuis un an les sorties sont devenues de plus en plus difficiles, le processus d'obtention de passeports et de visas se trouve complètement bloqué. Les causes du blocage ne sont pas pour autant claires. Néanmoins, d'après mes observations, il s'agirait de la combinaison de plusieurs facteurs. D'abord, l'Algérie, pays qui s'est traditionnellement chargé de la remise des passeports spéciaux aux Sahraouis, ne peut pas (ne veut pas ?) couvrir les demandes de centaines de personnes qui ont fait la demande par le biais du Front Polisario. Ensuite, l'Ambassade d'Espagne à Alger refuse aux Sahraouis les visas nécessaires pour entrer en Espagne. Finalement, le Front Polisario essaye de ralentir le processus d'obtention des passeports, et cela du fait qu'il ne veut pas que la population sorte des camps. La crainte qu'ils se vident des jeunes se trouve à la base de ses actuaciones.

<sup>5</sup> Etat sahraoui en exil. L'administration sahraouie se trouve siégée au sein des camps de réfugiés, principalement dans le centre administratif de Rabuni.

décennies de séparation ont provoqué la formation de barrières de défiance. La situation générale moins aisée des Sahraouis du Sahara Occidental se voit renforcée par un certain écartement ou marginalisation de la part des Sahraouis des camps. Ces derniers ont opéré une essentialisation de l'identité sahraouie en se considérant eux même comme « la véritable société sahraouie », celle qui, en définitive, a pu maintenir la culture intacte. Les effets des politiques d'acculturation marocaines, très visibles dans les comportements des jeunes, ainsi que le soupçon du ralliement au Maroc des sujets provenant du Sahara Occidental, est propice à un climat de tension non avoué, mais visible. La preuve de ce fait est que l'aide et les contacts entre les deux groupes une fois qu'ils se retrouvent en Espagne, sont moins courants qu'on ne pourrait l'imaginer.

### ***3. Le retour symbolique mystifié***

Dans les débats autour du concept de diaspora qui se développent à partir de la décennie 1980, l'idée du retour symbolique devient un élément clé des phénomènes diasporiques. Cette notion n'exprime pas un véritable acte physique de passage d'un espace à un autre, mais le désir de se perpétuer dans la durée grâce à l'évocation constante et à l'idéalisation de la terre d'origine. L'idée du retour reste donc ancrée dans l'ordre du symbolique, aidée en cela par l'usage des moyens de communication et d'information modernes et par les rapports constants avec la famille. En définitive, c'est le désir symbolique du retour, transmis de génération en génération, qui permet la perpétuation de l'identité et le maintien d'une mémoire collective (Bruneau, 2004 ; Dufoix, 2003, Vaner, 2000).

Pour les Sahraouis cette question présente certaines particularités. Depuis le début du conflit avec l'Etat marocain et le premier exil dans les camps de réfugiés de Tindouf, les espoirs de la population sahraouie ont été portés sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination qui puisse enfin les rendre indépendants et assurer leur retour au Sahara Occidental. Les souffrances éprouvées dans les camps de réfugiés, au milieu de la Hamada algérienne, ont renforcé plus encore ce désir du retour. Pourtant, dans le cas sahraoui, et notamment de la population qui a émigré depuis les camps de réfugiés, l'idée du retour a pris un double sens. D'une part, il existe la pensée symbolique du retour vers les camps, c'est-à-dire qu'il n'est pas véritablement envisagé si ce n'est pour des passages dans les périodes de vacances ou des allers-retours constants pour visiter la famille qui est demeurée dans les camps. Même si les rentrées sont sporadiques, elles sont considérées comme une obligation envers le gouvernement et la société sahraouie, voire sont le signe visible de ce qu'ils n'ont

pas abandonné la « cause ». De ce fait, ils rentrent chaque fois qu'ils le peuvent ou qu'ils l'estiment convenable, ou chaque fois que se produit un appel de mobilisation nationale (par exemple en 2001 avec l'annonce de la reprise de la guerre ou en 2006 après les fortes inondations qui ont affecté les camps).

D'autre part, il existe la représentation mythifiée du retour au Sahara Occidental. En effet, il n'y a pas seulement une idéalisation de la terre d'origine. Après tant d'années d'attente, c'est plutôt l'idée même du retour qui est devenue une croyance idéalisée, due précisément à l'impossibilité de rentrer au Sahara Occidental. Le désir du retour est donc réel mais irréalisable. Cette situation paradoxale provoque finalement le fait que le discours sur le retour devienne le point central autour duquel se déroule leur existence, voire qu'il s'est transformé en véritable obsession, même au sein des deux générations de Sahraouis qui pour autant n'ont jamais connu le Sahara Occidental. Ils apprennent ainsi depuis leur enfance que renoncer à cette idée supposerait de briser le pilier sur lequel s'appuie la survie de leur peuple.

La perte de la terre d'origine et l'exil reviennent sans cesse dans les conversations quotidiennes. De fait, la migration est aussi conçue comme un effet secondaire du malheur qu'ils ont été obligés de subir. Les conditions du départ exercent donc une influence indéniable sur leurs parcours migratoires. Si le retour est toujours présent et qu'ils sont inlassablement en alerte, leur migration et leur installation en Espagne prennent des connotations particulières.

Sur cette question un exemple saisissant est celui de la récupération de la nationalité espagnole. Dans les dernières années plusieurs processus juridiques très complexes ont permis à centaines de sahraouis d'obtenir ou de récupérer la nationalité espagnole. A partir de la mise en place de plusieurs procédures différentes de celles appliquées au reste des immigrés en Espagne, ils ont pu obtenir la nationalité après une période de deux ans sur le territoire, et non pas de dix ans comme l'établit le Code Civil espagnol<sup>6</sup>. L'acquisition de la nationalité n'est pas cependant un motif suffisant pour s'installer définitivement dans le pays. Bien au contraire, elle leur a permis de multiplier le nombre de leurs déplacements à l'intérieur de l'Espagne, en quête de meilleures conditions de travail, de logement, d'étude *etc.*, ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci, en faisant des allers-retours vers les camps de réfugiés ou en réalisant des voyages vers le Sahara Occidental afin de rencontrer leurs familles.

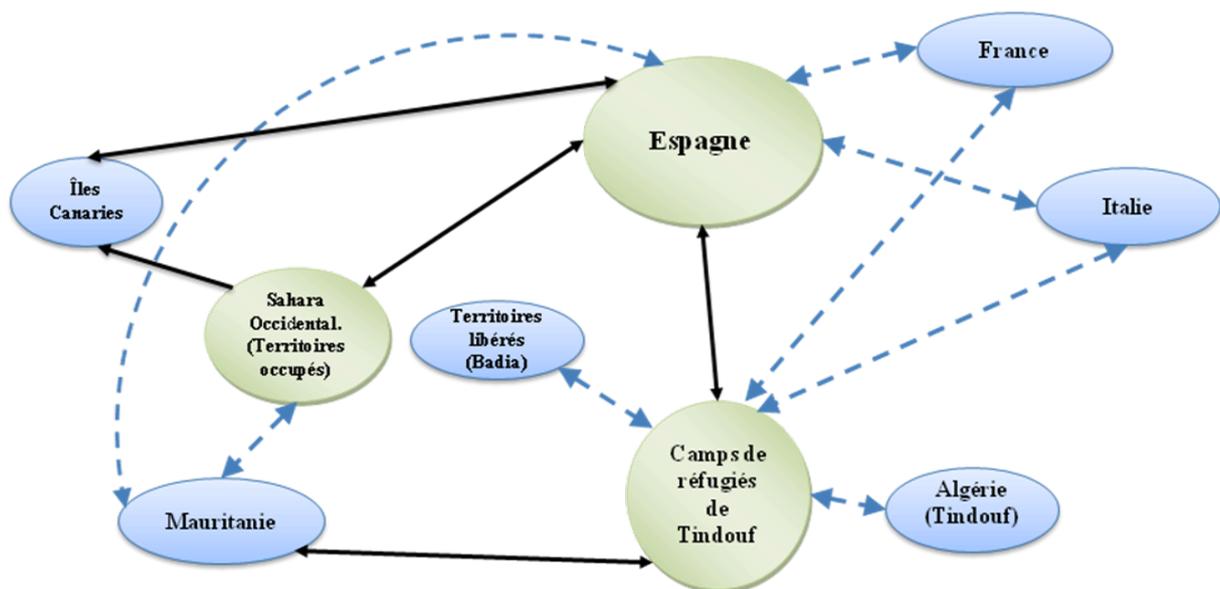
---

<sup>6</sup> Pour avoir plus d'information sur la question de la récupération de la nationalité espagnole des Sahraouis, voir Ruiz Miguel (1999).

### ***Conclusion : Circularité et fluidité***

J'ai développé dans cette communication trois des points clés qui caractérisent la migration sahraouie et qui font de celle-ci un cas difficile à clôturer dans un cadre analytique concret : 1. Le vécu de la migration comme un exil d'un exil. 2. L'hétérogénéité à l'intérieur de la migration, ainsi que des espaces de mobilité. 3. L'idée du retour qui conditionne constamment le parcours migratoire. La combinaison de ces trois aspects complexifie, en même temps, qu'elle met en cause, l'idée des espaces migratoires en tant que lieux statiques du point de vue du vécu et de la signification. Afin de clarifier ma démarche et de démontrer la validité de mes affirmations sur la question spatiale, j'ai élaboré un schéma qui montre la configuration de la circulation migratoire sahraouie.

### **Circuit migratoire des Sahraouis**



*Source : autoproductioin.*

Dans cette représentation graphique peut être identifié l'existence de plusieurs espaces de sortie (Sahara Occidental, Mauritanie, camps de réfugiés), plusieurs espaces intermédiaires (Mauritanie, camps de réfugiés, Algérie, « territoires libérés » (*Badia*<sup>7</sup>)) et plusieurs espaces d'installation (Espagne, autres pays européens, autres pays maghrébins, camps de réfugiés). Cela signifie par conséquent, que les différents espaces impliqués dans la migration sahraouie n'ont pas une signification immuable, bien au contraire, la signification donnée à ceux-ci est

<sup>7</sup> La *badia* est un espace large qui correspond à la zone des « territoires libérés » près de Tifariti. C'est un lieu avec plus de végétation, notamment dans les périodes de pluie, un espace de détente, de « vacances » pour les familles sahraouies installées dans les camps de réfugiés. Elle a aussi une forte signification symbolique, car elle est le seul contact avec la terre d'origine.

entièrement déterminée par l'expérience migratoire de chaque sujet. Ainsi, dans une multiplicité de cas le supposé espace intermédiaire (les camps) peut fonctionner aussi comme espace d'installation pour les Sahraouis qui viennent de la Mauritanie ou du Sahara Occidental; pendant que le supposé espace d'installation (l'Espagne) peut signifier également un point intermédiaire à l'intérieur d'un projet migratoire plus large.

Le schéma permet de tracer les contours d'une migration caractérisée par la multi-territorialité, voire par l'existence de nombreux espaces étroitement imbriqués les uns avec les autres ; ceux-ci rendant possible la formation de flux de population non-unidirectionnels ou bidirectionnels mais davantage circulaires et sans point d'ancrage précis. Il me semble, en effet, que l'approche de la circularité s'ajuste mieux à l'analyse de la dimension spatiale des phénomènes migratoires. Le fait de penser en termes de circularité permet ainsi de dépasser l'imaginaire dominant et dichotomique établi par les études migratoires sur les lieux d'installation et d'origine (le « nous » qui équivaut au lieu de réception ; le « eux » qui signifie le lieu éloigné d'origine). Un positionnement qui, en définitive, ne tient pas compte du propre vécu de l'immigré, celui-ci en ayant une image beaucoup plus ouverte de relations entre les espaces à travers desquels il construit son parcours migratoire.

### ***Références bibliographiques***

BRUNEAU Michel (2004) *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos, 249 p.

DUFOIX Stéphane (2003) *Les diasporas*, Paris, Que sais je ? 127 p.

MOHSEN-FINAN Khadija (1997) *Sahara Occidental : les enjeux d'un conflit régional*, Paris, CNRS Editions, 229 p.

PORTES Alejandro (1994) *Caribbean Diasporas: migrations and ethnic communities*, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 553, pp. 48-69.

RUIZ MIGUEL Carlos (1999) *Nacionalidad española de los ciudadanos saharauis: secuela de una descolonización frustrante (y frustrada)*, *Revista Española de Derecho Constitucional*, 663, pp. 14235-14246

SAYAD Abdelmalek (1999) *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 437 p.

VANER Semih (Éd.) (2000) *Les diasporas*, *CEMOTI*, 30, pp. 1-345.